

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	10 mars 2017	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	10 mars 2017	En exercice: 50 Présents : 43 Votants : 48

Séance du 20 mars 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt mars deux mille dix-sept à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND (arrivée à 20 H 05), M. Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE (a quitté la séance à 19 h 45, a donné procuration à M. Thierry LEAU), M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY (suppléant de Lionel BOUTIN), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC (est arrivé à 19 h 20), M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Frédérique COLAS, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
Jean-Yves MESNY, procuration à M. Richard ZEIGER,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à M. Bernard MORAINÉ,
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT,
Mme Laure FARO, procuration à M. Guy BOURRAS,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY,
M. Rémi BICHEBOIS,
Mme Isabelle MICHAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ludivine DUFOUR

Objet : fixation des tarifs de vente des bacs roulants avec serrures

Objet : fixation des tarifs de vente des bacs roulants avec serrures

Etant donné la mise en place de la redevance incitative sur le territoire de la Communauté de Communes du Jovinien, des usagers sollicitent l'achat de bacs roulants à serrures afin d'éviter les dépôts d'ordures d'autrui et pour les résidences secondaires dont l'usage se fera avec des sacs prépayés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DCPPLSRC/2017/0089, du 8 février 2017, portant sur la mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant que des points de regroupement sur le territoire seront mis à la disposition des résidences secondaires, notamment, dont l'usage se fera avec des sacs prépayés,

Considérant la demande de plusieurs usagers du territoire d'acheter des bacs roulants à serrures pour éviter que des foyers mal intentionnés déposent leurs ordures dans des bacs ne leur appartenant pas,

Considérant les prix proposés ci-dessous :

Bacs 2 roues Et 4 roues	Bacs neufs avec serrure TTC (grenat pucés et tri non pucés)
80 litres (Moulage spécial pour la serrure)	52,00 €
120 litres	42,00 €
180 litres	64,00 €
240 litres	58,00 €
660 litres	193,00€

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **fixe** les prix de vente des bacs roulants avec serrures conformément au tableau ci-dessus,

- **autorise** le président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires au recouvrement.



Date de réception
par la Préfecture : 31/03/2017

date de publication : 31/03/2017

Pour copie conforme,
Pour le Président,

